

## CATALONIA BACKGROUND INFORMATION [SÉRIE E / 2013 / 10.1 / FR]

Date: 12/11/2013

Auteur: Jaume Sobrequés\*

### LA GENERALITAT, UNE INSTITUTION CENTENAIRE DU GOUVERNEMENT DE LA CATALOGNE

La *Generalitat*, ou Généralité, est l'organe politique démocratique du gouvernement autonome de la Catalogne, tel que l'établit le Statut d'Autonomie actuellement en vigueur. Après la chute de la dictature du général Francisco Franco (1975), le gouvernement catalan a été régi successivement par les Statuts de 1979 et de 2006, lesquels ont déterminé le fonctionnement du gouvernement catalan. Mais l'institution politique dénommée *Generalitat* a des racines anciennes. Certaines sont centenaires. D'autres remontent aux années trente du siècle dernier.

En premier lieu, les origines séculaires. La *Diputació del General* ou *Generalitat*, est née au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle lorsque la Catalogne était un état souverain appartenant à la confédération nommée Couronne d'Aragon (trois états indépendants: le Principat de Catalogne, le Royaume d'Aragon et le Royaume de Valence qui partagèrent un seul monarque jusqu'au XV<sup>ème</sup> siècle. L'union avec la couronne de Castille donna naissance à la dénommée monarchie hispanique du XV<sup>ème</sup> siècle au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle). La *Generalitat* est née comme une délégation permanente des *Corts* catalanes, pleinement formées dès le XIII<sup>ème</sup> siècle. Initialement destinée à remplir une fonction de type économique – la levée des impôts – cette institution est rapidement devenue un organe politique qui gouvernait le pays et veillait au respect de l'ordre constitutionnel catalan, codifié dans les Constitutions et autres droits de la Catalogne.

La *Generalitat* a maintenu son plein usage politique jusqu'en 1714, date à laquelle le roi Philippe V de mentalité centraliste et absolutiste occupa militairement la Catalogne au cours de la Guerre de Succession au trône d'Espagne. La première mesure que prit le roi Bourbon fut d'éliminer la *Generalitat*, mettre fin à l'indépendance de la Catalogne et introduire les lois et les institutions de Castille dans le Principat.

La reconquête de l'autonomie, par conséquent de la *Generalitat*, s'instaura comme objectif du catalanisme politique dès le lendemain de la défaite de 1714.

Les tentatives de la Catalogne pour recouvrer son autonomie en 1918-1919 se heurtèrent au refus catégorique des *Corts* espagnoles de la monarchie, ce qui provoqua des tensions graves entre la Catalogne et l'État espagnol.

La *Generalitat* fut restaurée suite à la chute de la monarchie bourbonnienne et la proclamation de la Seconde République le 14 avril 1931. Le gouvernement catalan provisoire, présidé par Francesc Macià, en accord avec le gouvernement espagnol de la République, restaura le gouvernement d'autonomie sous le nom de *Generalitat*. De manière provisoire jusqu'à la fin de l'année 1932 - avec l'adoption en septembre du premier Statut d'Autonomie depuis 1714 - puis de manière définitive après les élections au Parlement de Catalogne de 1932. La *Generalitat* devenait donc pleinement l'organe de gouvernement autonome de la Catalogne Autonome.

Suite à la révolte fasciste du général Franco en 1936, la *Generalitat* mena la guerre contre le dictateur. Mais après l'occupation de la ville de Lleida en avril 1936, ce dernier s'empressa de supprimer le Statut d'Autonomie et la *Generalitat*. Le point culminant de ce processus fut l'occupation totale de la Catalogne après la fin de la guerre en février 1939.

Le président de la *Generalitat*, Lluís Companys et le gouvernement de la *Generalitat* furent forcés de prendre l'exil. Companys fut détenu par la Gestapo dans la France occupée par les nazis et livré à Franco, lequel en ordonna l'exécution (octobre 1940). Cette exécution est considérée comme étant l'un des crimes politiques les plus significatifs de l'histoire européenne de ces années-là.

La *Generalitat* continua cependant d'exister en exil. Josep Irla (1940-1954) succéda au président Companys. Lorsque ce dernier se vit obligé de démissionner pour raisons de santé, les députés catalans en exil élurent à l'ambassade de la République espagnole au Mexique – pays qui ne reconnaissait pas le régime de Franco – Josep Tarradellas comme nouveau président de la *Generalitat*.

Après la mort du dictateur Franco (novembre 1975), les partis catalans, d'abord dans la clandestinité puis reconnus officiellement, réclamèrent le retour au pays du président Tarradellas et la restauration de la *Generalitat*. Ce fut chose faite en 1977, de manière provisoire jusqu'à ce que soit approuvée la Constitution Espagnole (1978) et le Statut d'Autonomie (1979). Cette restauration eut une grande valeur symbolique et politique. Elle représentait une reconnaissance des droits historiques de la Catalogne.

La normalisation politique n'arriva pas avant les élections au Parlement de Catalogne en 1980 qui élurent Jordi Pujol comme nouveau et 126<sup>ème</sup> président de la *Generalitat*, s'inscrivant dans les pas des présidents Macià (1931-1933), Companys (1933-1940), Irla (1940-1954) et Tarradellas (1954-1980).

L'institution politique de la *Generalitat* a donc une longue trajectoire derrière elle. Les catalans ne lui ont jamais tourné le dos et l'ont toujours revendiquée comme étant la première institution politique du pays. Sa légitimité vient de loin. Et elle personnifie le niveau de souveraineté que la Catalogne a tenu au cours de tous les siècles mentionnés.

\* **Jaume Sobrequés i Callicó** est professeur d'Histoire Contemporaine à l'Université Autonome de Barcelone